Certification professionnelle Visual Merchandiser MJM Design

BLOC DE COMPETENCES 1

Analyser, suivre les indicateurs et méthode d'identification concurrentielle de la politique merchandising d'une marque / enseigne / point de vente

	marque / enseigne / ¡	point de vente	
REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentield'activités		- D'EVALUATION dalités d'évaluation des acquis CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1.1 Analyse du marché externe et du processus d'achat du consommateur pou une marque / une enseigne / un point de vente - Analyse de l'offre et la demande - Définition des bases de calcul du marché - Identification du business model - Analyse de la relation entre la marque et le produit - Etude de la sociologie du consommateur - Segmentation du parcours client - Définition des critères de fidélisation des consommateurs - Identification du processus mise en œuvre dans la décision d'achat	C.1.1.1 Mettre en place un veille, un rbenchmark sur les évolutions en terme de merchandising pour une marque / une enseigne / un point de vente et structurer une base documentaire en utilisant la presse professionnelle, en effectuant des visites sur site, en participant à des salons professionnels afin d'exploiter les informations C1.1.2 Réaliser une étude de marché externe en analysant l'offre, la demande, la concurrence, les modes de communication, et les business model existants afin de définir les facteurs de rentabilité pour une marque / une enseigne / un point de vente	 une étude de marché, une analyse marketing complète de la marque de l'enseigne ou du point de vente et une proposition de solution de visual merchandising Le dossier présente : les sources de veille et la base documentaire mise en place 	Cr.1.1.1 Les informations recueillies au regard du marché ciblé sont actualisées (environnement commercial, sociétal, technologique,)- Les tendances et des évolutions du marché sont retranscrites dans le dossier présenté- La base documentaire est organisée, accessible et les informations recueillies sont utiles pour le projet - Les sources d'informations sont variées (presse professionnelle, visites sur site, salons professionnels, site web, digital) Cr1.1.2 – L'étude de marché comporte une analyse précise de l'offre, de la demande, de la concurrence, des modes de communication et des business models existants- L'identification des facteurs de rentabilité pour la marque / l'enseigne / le point de vente- répond aux objectifs fixés Les objectifs fixés par l'organisation sont cohérentes par rapport à la réalité du marché actualité des informations recueillies)- Présentation claire et structurée des résultats de l'étude de marché

BEEEDENTIEL	DEEED ENTIEL DE	DEED ENTIEL	DIEVALUATION
REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES		D'EVALUATION
		delifiit les criteres et les filo	dalités d'évaluation des acquis
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales,	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
oxorocco, ico modera ca empiede vicco	qui découlent du référentield'activités		
	C1.1.3 Déterminer le processus d'achat du consommateur de la marque / de l'enseigne ou du point de vente en considérant la sociologie du consommateur, en segmentant le parcours client, en déterminant la relation entre la marque et le produit, en identifiant les facteurs de décision d'achat du consommateur et d'une fidélisation future afin d'avoir une analyse précise de sa cible.	 l'identification des facteurs influençant l'achat la méthodologie utilisée pour définir les cibles l'analyse de l'écosystème du client une analyse détaillée de la cible client l'analyse du mix marketing de l'enseigne les indicateurs de performance retenus 	Cr1.1.3 L'analyse présentée précise la relation entre la marque et le produit, la sociologie du consommateur visé et les facteurs de décision d'achat et de fidélisation- L'analyse de la cible est précise par rapport à la au produit ou à la marque - La présentation est claire et structurée des résultats de l'analyse
A1.2 Réalisation d'une étude marketing de la marque / de l'enseigne / du point de vente Effectuer une analyse SWOT Détermination du positionnement Identification de la cible client Analyse de l'image de la marque Identification des éléments influençant l'achat parun consommateur	C1.2.1 Réaliser un étude marketing stratégique en analysant l'écosystème de l'entreprise / la marque / l'enseigne, en déterminant le public cible, en utilisant le mix-marketing (4P : Produit, Prix, Placement et Promotion), en se situant par rapport à la concurrence directe et indirecte afin de définir le positionnement de l'entreprise / la marque / l'enseigne C.1.2.2 Réaliser une analyse SWOT (forces/faiblesses, menaces/opportunités) de d'une marque/ d'une enseigne / d'un point de vente en réalisant une étude de marché et en utilisant les outils de veille marché afin de mettre en évidence son positionnement	 une analyse de l'impact de la communication sur les engagements sociétaux et environnementaux une analyse SWOT la stratégie de développement mise en place les solutions proposées indiquant les contraintes et leur valeur ajoutée la proposition de leviers adaptés pour le développement du chiffre d'affaires. un rapport d'analyse des données de vente et d'une stratégie de merchandising proposée. un plan stratégique de visual merchandising comprenant une analyse de rentabilité. une analyse concurrentielle détaillée et identifications des facteurs différenciants. 	Cr1.2.1 – L'écosystème de l'entreprise / la marque / l'enseigne est déterminé et comporte l'ensemble acteurs (clients, partenaires, financeurs, concurrents, collaborateurs, fournisseurs,) – Le public cible est identifié de manière précise (sexe, âge, csp, habitudes de consommation, lieux, environnement,) – Les outils du marketing mix sont utilisés dans la détermination des retombées et de la proposition-La concurrence directe et indirecte est présentée – La proposition de positionnement est précise et argumentée Cr1.2.2 - Les outils de veille de marché sont utilisés et présentés et l'analyse SWOT est précise - L'étude de marché est précise et en cohérence avec la thématique visée- Le positionnement de la marque / enseigne / point de vente est mis en évidence

			N. B. B. V. A. I. I. A. B. A. I.
REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES		L D'EVALUATION
décrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les	dennit les chieres et les mi	odalités d'évaluation des acquis
activités exercées, les métiers ou	connaissances, y compris transversales,	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
emploisvisés	qui découlent du référentield'activités		
empioisvises	C1.2.3 Identifier la cible client en analysant les données disponibles relatives à l'expérience client et en mesurant l'image perçue par le client afin d'identifier des éléments influençant l'achat d'un produit et/ou d'un service par le consommateur. C1.2.4 Mesurer l'impact de la communication relatives aux engagements sociétales et environnementales de la marque / l'enseigne / le point de vente en analysant les enquêtes clients afin d'intégrer ces éléments dans les solutions de visual merchandising	 une préconisation de stratégie de veille fournisseur détaillée et un plan d'action pour la mise en concurrence des fournisseurs création théorique d'une stratégie d'anticipation de problèmes d'approvisionnement et plan d'action pour gérer les problématiques fournisseurs. 	Cr1.2.3 - l'identification de la cible client- L'analyse des facteurs influençant l'achat répond aux codes du merchandising- Les données relatives à l'expérience client sont utilisées pour déterminer les facteurs influençant l'achat – Des outils de mesure sont utilisés pour définir l'image perçue par le client Cr1.2.4 – L'impact de la communication sur les facteurs liés aux engagements sociétaux, environnementaux et à l'inclusion est mesuré et ces facteurs sont pris en compte dans la présentation du projet de visual merchandising
A1.3 Recherche et analyse des différents leviers de croissance en terme de chiffre d'affaires pour la marque, l'enseigne ou le point de vente	C.1.3 .1 Analyser les différents canaux générateurs de chiffre d'affaires tels que les boutiques, points de vente y compris ceux emblématiques de la marque (flagship store), Ecommerce, offre événementielle, magasins éphémères (pop-up store), marketing afin de proposer les leviers les plus adaptés et les plus pertinents pour le développement du chiffre d'affaires de l'enseigne ou de la marque.*		Cr.1.3 .1 L'analyse des canaux générateurs de chiffre d'affaires sont précis et innovants (ex : réseaux sociaux) - Des nouveaux leviers sont proposés pour le développement du chiffre d'affaires au travers des différentes stratégies de vente (boutiques, e-commerce, événements, pop-up stores, etc.) présentées Les propositions prennent en compte les caractéristiques et les spécificités de la marque, de l'enseigne ou du point de vente

REFERENTIEL	REFERENTIEL DE	REFERENTIEL D'EVALUATION	
D'ACTIVITES	COMPETENCES	définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
décrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les		
activités exercées, les métiers ou	connaissances, y compris transversales,	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
emploisvisés	qui découlent du référentield'activités		
A1.4 Proposer des solutions de visual	C.1.4.1 Analyser les datas existantes en terme		Cr1.4.1 L'analyse des données de vente
merchandising visant à l'augmentation	de vente et identifier les produits les plus		est précise et argumentée- Les produits
	attractifs, en tenant compte des objectifs fixés au		les plus attractifs sont identifiés -Les
d'une enseigne / d'un point de vente	préalable par la marque / l'enseigne / le point de		objectifs fixés par la marque / l'enseigne /
	vente afin de déterminer une stratégie et d'utiliser		le point de vente sont intégrés dans la
- Analyse des chiffres	les différents canaux de merchandising		stratégie de merchandising proposée -
- Analyse des produits vendeurs	disponibles qui permettront d'optimiser les		Les différents canaux de merchandising
 Analyse des objectifs fixés au préalable(vente de best-sellers, 	performances commerciales		sont utilisés
vente d'articles définis)	C1.4.2 Proposer des solutions permettant de		Cr1.4.2 - Les solutions proposées
- Définition des actions facteurs	garantir la rentabilité de la marque / l'enseigne /		tiennent compte des objectifs de
de performance	le point de vente en tenant compte des coûts liés		rentabilité - Les coûts de scénographie
de periormance	à la scénographie vitrine afin garantir l'atteinte		vitrine sont estimés - Les solutions
	des objectifs fixés au cahier des charges		proposées répondent aux objectifs fixés
	des objectifs likes au carlier des charges		dans le cahier des charges - L'analyse
			de rentabilité présentée est précise et
			comporte les éléments qualitatifs
			attendus (rapport qualité/prix, rotation
			financière du rayon, quantité vendue,
			déplacement de zone)
	C1.5.1 Identifier les facteurs différenciants de la		deplacement de zone)
A1.5 Réalisation d'une veille	marque / l' enseigne ou le point de vente par		Cr1.5.1 - Les facteurs différenciants sont
concurrentielle / fournisseurs	rapport à ses concurrents en repérant les		établis et l'analyse concurrentielle est
concurrentiene / rournisseurs	principaux fournisseurs afin de se positionner sur		développée sur l'ensemble des aspects
	son marché		(rapport coût/matériaux,
	Son marche		écologie/environnement, délais) - Les
			principaux fournisseurs sont listés en
			fonction des besoins
			1011011011 400 00001110

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C1.5.2 Réaliser une veille sur les fournisseurs, en les démarchant et en les mettant en concurrence afin de sélectionner les prestataires les plus adaptés C1.5.3 Prévenir les problèmes d'approvisionnement, en anticipant sur les différentes problématiques rencontrées par les		Cr1.5.2 – Les sources veille relatives aux fournisseurs sont identifiées et exploitées - La proposition théorique de la stratégie de démarchage comporte des plans précis, des fiches techniques et les matériaux attendus Les fournisseurs sont mis en concurrence de façon - La sélection des fournisseurs est réalisée selon les critères prioritaires définis avec le client (qualité / prix/ délais / responsabilité écologique) Cr1.5.3 - Les problèmes d'approvisionnement sont anticipés et
	fournisseurs (matières premières, fabrication, transport, délai) afin d'anticiper ses commandes		prennent en compte les difficultés que peuvent rencontrer les fournisseurs, les délais de livraison, les – Un plan d'action est proposé pour gérer ces problématiques fournisseurs

BLOC DE COMPETENCES 2 Concevoir et mettre en scène l'identité visuelle d'un point de vente

	REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités			REFERENTIEL D'EVALUATION es critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
F p	2.1 - Identification des besoins clients déalisation d'un audit de la marque, du roduit ou du corner(espace de vente au ein d'une enseigne de vente) nalyse des attentes du client	l'enseigne ou du point de vente, en identifiant les clients cibles, en utilisant des données marchés,	dossier professionnel (projet de visual merchandising) évalué à	Cr2.1 – Le rapport d'audit comporte les spécificités liées à la marque l'enseigne ou le ;point de vente, la typologie des clients cibles et leur comportement d'achat – Il prend en compte de manière efficace des données du marché et de la veille concurrentielle et propose une stratégie de visual merchandising qui répond au besoin du commanditaire et aux attentes du marché Cr.2.2 – L'analyse des attentes de la marque prend en compte l'histoire, les valeurs et l'identité de la marque- Les objectifs de stratégie commerciale et de rentabilité permettent de définir les ressources nécessaires à la réalisation du projet - Les enjeux liés à l'image de marque sont identifiés (économiques, règlementaires, image de marque, Les normes en vigueur (RSE) sont prises en compte dans le projet - La sélection des ressources (humaines, matérielles, espaces) pour le projet de visual merchandising est adaptée au projet	
	A2.2 Proposition d'un projet au client Présentation d'un dossier/maquette/planches tendances (moodboard)/vidéo 3D	C2.2.1 Présenter son projet sous la forme d'un dossier, d'une maquette, de planches tendances ou d'une vidéo en 3D en utilisant les outils adaptés (logiciels CAO/DAO, production de	 Les planches tendance et/ou maquettes. Une présentation des prestataires 	Cr2.2.1 - Le projet présenté est clair, structuré et cohérent - Les outils de présentation sont appropriés et correctement utilisés- Les attentes du client, de ses commentaires et des	

Rédaction d'un cahier des charges vidéo....) en tenant compte des attentes du client. objectifs finaux (image, vente, etc.) sont pris en compte et le budget est respecté-Sélection des prestataires externes de ses commentaires, des obiectifs finaux (image, vente....) et de son budget afin de Cr2.2.2 Le cahier des charges prend en proposer un devis et de lui faire valider le projet compte les contraintes du client et les ressources nécessaires et aiustements C2.2.2 Rédiger un cahier des charges complet proposés sont adaptées - Le cahier des en identifiant les ressources nécessaires, en charges répond aux les objectifs identifiés tenant compte des contraintes (budget, planning, délais, lieu, environnement,...) et des Cr2.2.3 – Les prestataires sont choisis en ajustements proposés par le client afin de définir fonction de leur spécialité et dun projet et de valider toutes les étapes de réalisation du définis avec le client et de leur projet en phase avec les objectifs identifiés engagement dans la démarche RSE -C2.2.3 Sélectionner des prestataires (menuisier. Cr2.2.4 – Les indicateurs de performance liés au ROI (ratio 5.1 : 1 euros investi = 5 architecte, graphiste, traiteur,...) selon leurs euros gagné, nombre de visites, image compétences liées au projet, le lieu de réalisation de marque,...) sont choisis de manière et leur engagement dans une démarche RSE pertinente – Úne analyse détaillée afin d'être en adéquation avec les attentes de (chiffre par chiffre, portant par portant,..) son client et de respecter les normes en vigueur des résultats de l'opération est présentée et démontre la rentabilité du projet et sa C2.2.4 Evaluer le ROI (retour sur investissement) cohérence avec les objectifs fixés

en identifiant les indicateurs de performance les plus pertinents au regard de la marque / de l'enseigne / du point de vente afin de démontrer la rentabilité du projet de visual merchandising

BLOC DE COMPETENCES 3					
	Réaliser un projet de visual merchandising				
REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL D'ACTIVITES REFERENTIEL DE COMPETENCES REFERENTIEL D'EVA				
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités		CRITÈRES D'ÉVALUATION		
A3.1 Réalisation d'un projet de scénographie évènementielle Elaboration d'un rétroplanning dans le respect des délais client Coordination des différents corps de métiers Suivi individuel et collectif des actions Suivi du chantier, des commandes	C.3.1.1 Concevoir et gérer le projet de scénographie événementielle de la marque en réalisant un rétroplanning et en utilisant un outil de gestion de projet et/ou des tableaux de bord afin de mettre en place une organisation qui optimisera sa réalisation et répondra au cahier des charges	fictives d'une enseigne : Rédaction d'un dossier professionnel comprenant les étapes du projet : notices de pose, planogramme, modélisation, fiches de styling et préconisations	Cr3.1.1 - Le rétroplanning présenté respecte les délais client et comporte l'ensemble des étapes du projet (analyse de l'espace, en fonction des temps forts de l'enseigne : soldes, rotation des collections, rotation de l'installation des vitrines, des équipes d'installation, révision de l'ajustement)- Les tableaux de bord de suivi du projet sont utilisés efficacement et permette une organisation claire et efficace du projet et un suivi régulier et rigoureux des actions-		
	C3.1.2 Sélectionner et coordonner les différents corps de métiers, en collaborant et en assurant la communication entre les différentes équipes impliquées dans le projet afin de superviser l'avancement du projet.	Dans le cadre d'une soutenance orale devant u jury de professionnels Présentation d'un dossier professionnel comportant un book d'implantation merchandising amont et book marketing comprenant les étapes du projet, le rétroplanning, l'organisation et de la gestion du	Cr3.1.2 - Les corps de métiers nécessaire à la mise en place du projet sont sélectionnés dans le respect des exigences du cahier des charge – La coordination est assurée au travers d'un planning de réalisation et d'organisation de réunions de « chantier »		
	C3.1.3 Contrôler les commandes et l'achat de matériaux en s'assurant de la mise en concurrence préalable des fournisseurs et de leur conformité avec le contenu du projet afin de respecter les délais, le budget et la rentabilité du projet	projet ,la sélection et la coordination	devis et vérification des contraintes liées		

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES		. D'EVALUATION
décrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les connaissances, y	définit les critères et les mo	dalités d'évaluation des acquis
activités exercées, les métiers ou	compris transversales, qui découlent du référentiel		
emplois visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C3.1.4 Suivre et contrôler les différentes étapes du projet et organisant des réunions ponctuelles avec les équipes et en effectuant des recadrage, le cas échéant afin de respecter les objectifs fixés au cahier des charges		Cr3.1.4 La supervision du chantier est assurée par l'organisation de points d'avancement ponctuel et planifiés au travers de réunions d'équipe- Les éventuels problèmes ou obstacles rencontrés sont repérés et des solutions sont apportées -
 A3.2 Montage d'une vitrine Réalisation du montage d'une vitrine dans le respect de charte de la marque / l'enseigne / le point de vente Montage d'une vitre à prémonter en kit Accompagner son équipe lors du montage 	C.3.2.1 Réaliser le montage d'une vitrine ou d'une vitrine en kit en tenant compte des contraintes logistiques, du respect de la charte interne de l'enseigne, des modalités d'assemblages recommandées par le fournisseurs et des compétences des collaborateurs afin d'obtenir un rendu conforme aux attentes du commanditaire. C3.2.2 Accompagner et gérer un équipe de montage, en répartissant équitablement les tâches selon les compétences et les capacités de chacun, en tenant compte des situations de handicap et en suivant scrupuleusement les étapes du montage afin d'optimiser le temps impartis et de coordonner les différentes actions	Mise en situation professionnelle reconstituée à partir de données réelles ou fictives d'une enseigne : réalisation concrète de la vitrine L'évaluation se base sur l'efficacité de la gestion de l'équipe et le management et le respect du processus de montage.	Cr3.2.1 – Le choix du type de vitrine est adaptée au cahier des charges, à l'espace et au budget Les contraintes logistiques sont respectées - les modalités d'assemblage recommandées par le fournisseur sont respectées Cr3.2.2 - Les différentes étapes du projet de montage sont identifiée et planifiées— Les codes techniques sont conformes - Les différentes activités sont réparties en fonction de la capacité de chaque intervenant- Le résultat final correspond aux attentes du commanditaire

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL	_ D'EVALUATION
décrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les connaissances, y		dalités d'évaluation des acquis
activités exercées, les métiers ou	compris transversales, qui découlent du référentiel	, , ,	,
emplois visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A3.3 Rédaction d'un guide « visual merchandising » destiné au pôle scénographie ou à la direction de la marque / l'enseigne / le point de vente • Elaboration des outils d'identité visuelle pour les vitrines, ceux spécifiques aux soldes ou à tout type d'événementielle (ex : BlackFriday) • contribution à actualiser la chartemerchandising de l'enseigne. • prise de photos des magasins • Mise en place d'une stratégie de	C.3.3.1 Élaborer des supports vitrine en respectant les directives de la marque / l'enseigne / le point de vente en s'assurant de l'utilisation des outils d'identité visuelle et en s'adaptant selon le type de vitrines : vitrine fermée, vitrine en angle, vitrine en intérieur, vitrine en extérieur, vitrine sans fond ou sans vitrine afin de s'assurer du respect de la charte merchandising identifiée au cahier des charges	Présentation d'un projet devant un jury de professionnel d'un guide de visual merchandising Le candidat sera évalué sur la qualité du support de présentation utilisé, la cohérence du détail de la scénographie et retouches éventuelles proposées, la qualité du suivi des indicateurs de performance et de la capacité à apporter des ajustements basés sur ces indicateurs	C.3.3.1. Le support « vitrine » comporte la charte interne de l'enseigne, les modalités d'assemblage recommandées par le fournisseur, les étapes de coordination et de montage du projet- La répartitions des activités tient compte des contraintes liées aux éventuels handicap Cr3.3.2 La rotation des produits est planifiés selon les étapes définies avec le commanditaires lors de la planification des évènements – La scénographie présentée est conforme aux attentes
déplacement de produits : rotation de produits A3.4 Livraison du projet à la marque / l'enseigne /le point de vente et suivi de indicateurs de performance -	la scénographie définie avec la marque / l'enseigne / le point de vente C.3.4.1 Présenter le projet final à l'aide d'un support physique ou numérique (rapport, maquette, présentation en 2D ou 3D) en détaillant la scénographie réalisée, en présentant les supports créés et scénarios envisagés afin de valider la livraison du projet. C3.4.2 Suivre les indicateurs de performance identifiés au cahier des charges en suivant les tableaux de reporting afin de démontrer l'impact du plan de merchandising et d'apporter des ajustements si nécessaire		Cr.3.4.1 la scénographie présentée est clairement détaillée, les support utilisés sont qualitatifs et utilisent la 2D et LA 3D – Ils présentent plusieurs scénarios envisagés - Le projet livré est conforme par rapport aux attentes de la marque / l'enseigne / le point de vente Cr3.4.2. les indicateurs de performance (comparaison vente n et n-1, panier moyen, nombre de visiteurs,) sont présentés au travers de tableaux de reporting complétés- L'impact du plan de merchandising est démontré et les ajustements apportés ou à apportés sont basés sur ces indicateurs de performance

BLOC DE COMPETENCES 4				
M	anagement et pilotage d'un projet de vis	sual merchandising		
REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emploisvisés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentield'activités	REFERENTIEL	D'EVALUATION dalités d'évaluation des acquis CRITÈRES D'ÉVALUATION	
A4.1 Formation des différents acteurs de la mise en œuvre du projet : Explication aux équipes de vente de la scénographie réalisée Formation des équipes (vendeurs,	C.4.1.1 Former les équipes de vente aux spécificités du décor réalisé tels que les techniques liées aux lumières, le type d'aménagement intérieur et la gestion des produits présentés en leur présentant le scénario retenu par le client afin qu'elles soient en autonomie pour faire vivre la scénographie réalisée selon les	les candidats se retrouvent dans une situation de management et réalisent	Cr4.1 Le scénario retenu par le client est présenté et les spécificités liées au décor réalisé sont apportées aux équipes de vente (techniques liées aux lumières, l'aménagement intérieur et la gestion des produits présentés) – Les équipes de vente sont autonomes pour faire vivre la scénographie selon les périodes et les évènements –	
A4.2 Rédaction de supports destinés aux équipes, au pôle responsable merchandising / marketing ou à la direction de la marque / l'enseigne / le point de vente : - Mise en place d'outils d'identité visuelle - Contribution à l'actualisation de la charte merchandising de l'enseigne. - Prise de photos des magasins dans la réalisation de son diagnostic - Proposition de mesures à prendre.	C.4.2.1 Élaborer des supports merchandising en respectant les directives du client, en s'assurant de la mise en place d'outils d'identité visuelle, en s'adaptant en fonction des stocks et des collections disponibles, en respectant les prérogatives de vente définies par la marque / l'enseigne / le point de vente et celles du parcours client au sein de la boutique afin d'être compris par le plus grand nombre	Remise de supports merchandising évalués par un jury de professionnels, le document doit être conforme aux directives du client, à la qualité de l'identité visuelle attendue, à l'adaptabilité aux stocks et aux collections disponibles. Il respecte les prérogatives de vente et le parcours client, Il est clair, précis et compréhensible par le plus grand nombre	Cr 4.2.1Les supports comportent : - la mise en place d'outils d'identité visuelle cohérents - les adaptations à réaliser selon les stocks et les collections disponibles - les conditions de respect des prérogatives de vente définies par la marque / l'enseigne / le point de vente - une schématisation du parcours client au sein de la boutique / de l'enseigne De manière qualitative, le support est clair, et compréhensible par le plus grand nombre	

A4.3 Pilotage des équipes dans le cadre de la mise en place d'une action de visual merchandising

- Organisation et animation de réunions, de briefing interne
- Transmission des gestes et postures à respecter lors de la mise en place des produits (port de mannequins, cartons, décors...)
- Mise en place de mesures spécifiques sur les membres de l'équipe en situation de handicap
- Gestion du stress et des conflits au sein de ses équipes

C4.3.1 Manager et accompagner son équipe en organisant des réunions de travail tout au long du projet, en veillant au respect du planning prévu au cahier des charges, en transmettant les gestes et postures adéquats (prise en compte des situations de handicap), en identifiant les compétences de chacun selon les travaux à réaliser afin de répartir les missions et mettre en œuvre dans les meilleures conditions la mise en place des produits et des scénographies.

C4.3.2 S'assurer de l'affectation de chacun à ses tâches respectives en fonction de leurs compétences ou capacité physique tout en gérant le stress et les conflits éventuels afin de veiller aux bonnes conditions de travail au sein de son équipe.

C4.3.3 Assurer la performance de l'équipe en prévenant les situations de stress et en anticipant les conflits éventuels afin de veiller aux bonnes conditions de travail au sein de son équipe.

Mise en situation
professionnelle reconstituée
ou à partir de données réelles
d'une enseigne: lors de cette
évaluation le candidat est en situation
de travail réelle avec ses pairs; il est
observé dans sa capacité à travailler de
façon collaborative, à être pertinent
dans ses directives ou propositions
(contrôle continu)

Cr 4.3.1 – L'Organisation et l'animation des réunions de travail sont planifiées :

- le planning prévu au cahier des charges est respecté
- L'ergonomie est prise en compte dans les gestes et postures expliquées et les situations de handicap sont prisees en compte
- Les travaux sont répartis selon les compétences de chaque collaborateur
- Les missions sont réparties de manière équilibrée
- Les scénographies attendues dans le cahier des charges sont respectées
- C4.3.2 Les tâches sont réparties selon les compétences et capacités physiques de membres de l'équipe, les situations de handicap sont prises en compte lors de l'installation L'utilisation de techniques de communication est adaptées selon les situation de stress ou de conflit
- C4.3.3 Les éventuels conflits sont anticipés et abordés lors de réunions de projet Les objectifs de chacun sont clairement définis et le rétroplanning est précis